



# INSCRIPTION VIDE GRENIER

Le Dimanche 5 juillet 2026

Organisé par l'Entente des Artisans et Commerçants du Pays Lionnais

Nom.....Prénom.....

Adresse actuelle.....

Code postal ..... Localité .....

Téléphone/ Mail .....

Nature pièce d'identité à joindre **IMPÉRATIVEMENT** avec le bulletin d'inscription :

carte d'identité  permis de conduire  passeport N°pièce: .....

Prix : **10 € les 4m**

Emplacement :  4 mètres  8 mètres (aucun véhicule, aucune remorque ne pourront rester près de l'emplacement)

Règlement :  Espèces  Chèque (à l'ordre de l'Entente des artisans et commerçants du Pays Lionnais )

Montant : .....€

SONDAGE: *Afin d'envisager les prochaines éditions, seriez- vous prêts à faire un vide grenier le samedi ?*

Oui

Non

Remarques:

.....  
.....

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR A REMPLIR

Vide grenier organisé par l'Entente des artisans et commerçants du Pays Lionnais le 5 juillet 2026 au Lion d'Angers

Je soussigné(e).....

Né(e) le .....à.....

Domicilié(e).....

Déclare ne pas avoir participé à plus de deux vide-greniers au cours de l'année civile, et que les marchandises à vendre sont personnelles et usagées.

Fait le.....à.....

Signature

## Information importante

Conformément aux dispositions du décret n° 95.589 du 6 Mai 1995, modifié susvisé, toute vente d'armes est interdite pendant cette manifestation sous peine d'amende.

✂.....

## A CONSERVER

**A retourner avant le 28 juin 2026** – Nombre d'emplacements limité

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ÊTRE ACCEPTÉ.

Les emplacements seront attribués sans réserve et en priorité aux personnes ayant réservé et réglé d'avance, et pour les autres personnes, en fonction des disponibilités. Les numéros d'emplacement seront donnés le matin même.

RENDEZ-VOUS PLACE DU CHAMP DE FOIRE (ABRIS BUS) DE 6H30 à 8H. Aucun accès ne sera possible entre 8h et 17h30 sur le parcours. (En cas d'incident, l'association se dégage de toute responsabilité.)

L'association se réserve le droit d'annuler la manifestation si les conditions météorologiques ne sont pas favorables à son bon déroulement. Tout règlement sera restitué

Bulletin à déposer ou à retourner par courrier (complet avec le règlement) à : Nelly MOREAU -Magasin PULSAT, 12 rue du lionnais 49220 Grez Neuville OU Morgane BUSSON - Restaurant l'Etrier, 2 place de l'église 49220 Le Lion d'Angers **OU** [videgrenierlelion@gmail.com](mailto:videgrenierlelion@gmail.com)

(si vous désirez un accusé de réception, merci de nous joindre une enveloppe timbrée libellée à votre nom et adresse.)